

Lettre sur l'antiméphitique / [Jean Janin].

Contributors

Janin, Jean, 1730 or 1731-

Publication/Creation

Vienne : Les principaux libraires, 1783.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/bvgdb9fs>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

42316 (1)

LETTRE

SUR

L'ANTIMÉPHITIQUE.

Par M. JANIN DE COMBE BLANCHE.

Pour l'intérêt de la vérité même, il faut l'annoncer sans fanatisme, comme sans foiblesse. Qu'elle n'insulte pas même avec dédain aux erreurs qu'elle combat. Elle a déjà assez de tort d'être la vérité. Qu'à force de douceur, elle mérite qu'on lui pardonne.

M. THOMAS.



A VIENNE,

Et se trouve,

Chez LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

M. DCC. LXXIII.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

Unable to display this page



LETTRE

DE

M. JANIN DE COMBE BLANCHE,

A M. * * ,

MÉDECIN DE L'UNIVERSITÉ D'AIX.

Sic vos non vobis. VIRG.

VOUS êtes curieux de savoir, Monsieur, pourquoi le moyen qu'a annoncé M. de *Marcorelle*, pour vider les latrines, est une répétition d'un des moyens que j'ai publiés dans mon antiméphitique; je vais vous satisfaire. Au mois de mai 1781, M. de *Marcorelle* vint me consulter à Lyon: pendant le séjour qu'il y a fait, il me parla du malheureux événement arrivé à Narbonne en 1779; je lui appris que depuis quelques années j'avois travaillé à la recherche des moyens capables d'en prévenir de semblables; je le lui prouvai

par la lecture de la lettre dont m'a honoré M. le Noir, en date du 24 octobre 1778. La voici.

« Je vous envoie, Monsieur, deux exemplaires des
 » ouvrages de MM. Laborie, Cadet, & Parmentier,
 » sur les fosses d'aisance. Je recevrai avec plaisir un
 » exemplaire de celui que vous vous proposez de faire
 » imprimer, sur les moyens de rendre *l'air & les eaux*
 » des grandes villes, salubres. Signé LE NOIR. »

Cette lecture augmenta la curiosité de M. de Marcorelle : il me questionna ; j'écludai : il devint plus pressant. Pour le satisfaire, je lui nommai un des moyens que j'avois découvert. Depuis son départ, nous avons été en correspondance. Dans les premiers jours de janvier 1782, je lui annonçai que je venois d'écrire au ministre relativement à mes découvertes antiméphitiques. Il me répondit le 17 du même mois.

Je ne puis qu'approuver, mon cher Monsieur, le parti que vous prenez, de communiquer à M. le comte de Vergennes votre méthode pour neutraliser les matieres fécales, & leur ôter leur mauvaise odeur. Vous auriez à vous reprocher de laisser périr dans l'obscurité d'un silence, en quelque sorte injurieux à l'humanité, une aussi belle découverte ; d'ailleurs on pourroit vous la ravir : je sais que des savants travaillent sur le même objet ; mais ils sont bien loin de vous. M. le comte de Vergennes appréciera votre travail avec justice. Daignez m'instruire de tout ce qui se passera à ce sujet.
 Signé MARCORELLE.

Vous voyez, Monsieur, par cette lettre, que j'avois en lui la plus grande confiance. Dès que je fus arrivé à Paris, je lui fis part de mes succès. Peu de jours après, je lui envoyai un des premiers exemplaires, & le supplément de mon antiméphitique. Je ne tardai

pas à lui apprendre que j'avois éveillé la jalousie & l'intérêt. Voici sa réponse.

Je suis en possession, mon cher Monsieur, de votre ouvrage. Je me le suis fait lire & relire plusieurs fois, & j'en ai toujours entendu la lecture avec un nouveau plaisir. Il m'a paru que vous portiez jusqu'à la démonstration l'efficacité de votre moyen antiméphitique. Comment peut-on en douter, après les épreuves sans nombre qui ont été faites en présence de personnes respectables à tous égards? Il faut que les adversaires de ce moyen soient de mauvaise foi, car la raison & l'honnêteté ne permettent pas de nier des faits, & de résister à l'évidence. Mais s'ils ont résolu de persister dans leur opiniâtreté, d'avoir des yeux pour ne pas voir, & des nez pour ne pas sentir, il n'y a qu'à les abandonner à leur aveuglement. Signé MARCORELLE.

Lui ayant annoncé mon départ de Paris, & les tracasseries qu'on m'y avoit fait éprouver. Il me répondit le 16 mai.

Je vous félicite de tout mon cœur, mon cher Monsieur, d'avoir pris le parti de retourner dans votre campagne de Lyon; c'est là le véritable asile d'un repos honnête: vous avez acquis, plus que personne, le droit d'en jouir. Votre antiméphitique a été éprouvé par un nombre innombrable d'expériences. Je comprends, sans que vous me le disiez, qu'il est beaucoup de gens dans la capitale qui ont établi un revenu considérable sur les vapeurs méphitiques. Leur intérêt exige donc qu'on les laisse subsister, puisque, si on venoit à les détruire, leur fortune s'évanouiroit. Vous ne devez donc pas être étonné que votre importante découverte trouve des adversaires, des critiques & des ennemis; vous devriez l'être, si elle n'en eût pas rencontré: laissez crier les

envieux, & continuez à faire le bien des hommes.
Signé MARCORELLE.

Huit jours après, je reçus de lui une petite brochure, sous ce titre: *avis pour neutraliser à peu de frais les fossés d'aisance*; par M. de Marcorelle, &c., in-8°. de douze pages, imprimé en mars 1782.

En la lisant, je fus très-surpris de voir que le moyen qu'il annonçoit n'étoit qu'une répétition de ce que je lui avois dit & de ce que j'avois fait imprimer avant lui. Je ne lui laissai pas ignorer dans mes lettres ma surprise de ce qu'il ne m'avoit pas nommé. Je lui envoyai le journal de Paris, 12 juin 1782, dans lequel M. Cadet l'avoit critiqué amèrement. Il me répondit le 8 juillet.

Mon avis & la réponse à la critique de cet avis, sont de trop petits opuscules; voilà le motif qui m'a forcé de ne pas parler de vous: mais je me propose de faire imprimer incessamment un autre ouvrage, où je rendrai un hommage sincère à la supériorité de vos talents & à l'étendue de vos connoissances; j'y rappellerai même les divers ouvrages que vous avez publiés, & qui ont tous pour objet l'utilité publique. Je serois bien flatté que vous vouliez accepter cet hommage, d'aussi bon cœur que je vous l'offrirai. Signé MARCORELLE.

Je lui répondis que ce n'étoit pas des éloges que je demandois, mais un acte de justice. Il garda le silence, continua à me parler de ses yeux. Cependant j'espérois que dans la réponse qu'il méditoit de faire imprimer contre M. Cadet, il répareroit son omission; il n'en a rien fait. J'ai reçu cette réplique le 7 novembre, quoiqu'elle soit datée du mois de juillet. Elle a pour titre: *observations, &c.*, in-4°. dix-neuf pages. En se défendant du plagiat qu'on lui

impute, M. de Marcorelle cherche à prouver qu'il est le premier qui a découvert le lait de chaux pour être versé sur les matieres infectes. La lecture de mon antiméphitique lui a prouvé le contraire ; néanmoins il persiste à soutenir qu'il a fait cette découverte. Voici, Monsieur, ce que j'ai dit du lait de chaux.

Extrait de l'antiméphitique, imprimé le 11 février 1782.

1°. Pour enlever l'odeur méphitique des tonneaux qui ont servi à l'exportation de l'eau dans les vaisseaux, &c., faites éteindre *de la chaux* ; jetez dans chaque tonneau de trois cents pintes, *une bonne pelée de chaux encore bouillante* ; versez dessus un seau d'eau ; délayez-la avec un balai ; étendez-la sur tous les parois du tonneau ; il sera sans aucune mauvaise odeur, & l'eau ne s'y corrompra pas aussi aisément que ci-devant, pag. 49.

2°. *La chaux ainsi éteinte* est un puissant anti-septique pour anéantir l'odeur infecte des mares, fossés, pieces d'eau, & pour avoir la facilité d'enlever leurs vases sans altérer l'air environnant. Les marécages, sur-tout en été, en retireront le même avantage. La quantité ? Il suffit que l'eau soit légèrement blanchie par le mélange intime de la chaux. Ce procédé s'applique avec un égal succès, pour détruire le méphitisme des égouts. . . . pag. 50.

3°. Pour anéantir l'odeur méphitique que répand l'assemblage des boues & des balayures des villes, répandez sur le tas, avec un arrosoir, *de la chaux nouvellement éteinte & délayée dans une suffisante quantité d'eau*, pag. 52.

4°. Quant à l'infection que répand dans l'air l'eau stagnante, mêlée de parties hétérogènes, ainsi que sa vase, rien n'a produit un effet plus certain & plus prompt pour la réprimer & l'anéantir, que la chaux nouvellement fusée & étendue dans ce liquide élémentaire, encore chaude, en l'agitant avec des perches, ou bien en en arrosant sa vase infecte, pag. 66.

Extrait du supplément de l'antiméphitique.

5°. Quant aux puits infects, on emploiera la chaux nouvellement éteinte & encore chaude, délayée dans une suffisante quantité d'eau, pag. 3.

6°. Nous observerons, ai-je dit encore, que les égouts étant remplis de matières hétérogènes, & surtout du dépôt urineux de matière fécale, de débris de végétaux & autres immondices, ont besoin de deux agents pour être neutralisés. On procédera d'abord à l'emploi de la chaux, & le lendemain à celui du vinaigre, pag. 3 & 4.

Mais, direz-vous, pourquoi ces deux agents? Le lait de chaux développe de l'alkali volatil chargé d'huile fétide de la masse putride, mais beaucoup moins que la chaux en poudre; le phlogistique ou air inflammable qui fait partie de ce sel alkalin, est la véritable moffette qui porte atteinte aux organes & à la vie de ceux qui le respirent. Il reste à le neutraliser; la loi des affinités prouve que le vinaigre a cette propriété. J'entrerai à ce sujet dans un plus grand détail dans un autre ouvrage.

Le lait de chaux & le vinaigre ont eu un tel succès entre mes mains, que je n'ai pas hésité de neutraliser la voirie de la petite Pologne à Paris, lorsque M. le Noir,

lieutenant général de police, me donna à faire cette expérience le 23 février 1782. Voici l'état où étoit cette voirie. Elle formoit une montagne fort élevée de boues, d'excréments, de matieres animales, & autres immondices qu'une grande ville, telle que Paris, peut fournir. Dans le bas de cette montagne putride, existoit un long & large fossé très-profond, destiné à recevoir les écoulements de toutes ces matieres en putréfaction. Ce fossé étoit plein de ce liquide, & contenoit au moins trente mille muids de vanne noirâtre, de l'espece la plus dangereuse, & de la plus insigne puanteur; elle l'étoit à tel point, que les émanations infectoient tout le quartier, & noircissoit les armes des gardes Françoises, logés auprès.

M. le Noir & M. de Bernieres, trois inspecteurs de police; MM. Maille & Figuet, & les voisins, furent témoins de l'expérience.

Deux tombereaux de chaux furent éteints & délayés dans une suffisante quantité de ce liquide; ils furent versés dans cette masse fétide: à mesure que le lait de chaux en développait l'alkali volatil, ainsi que le font tous les alkalis caustiques, je faisois asperger de vinaigre; j'en employai environ cent pintes: à la fin de l'expérience, ce volcan d'infection étoit presque inodore. Quelle fosse d'aisance peut être comparée à une telle voirie, & à trente mille muids d'un liquide hétérogene de cette espece? Actuellement je vais mettre sous vos yeux ce qu'a dit M. de Marcorelle du lait de chaux.

Extrait de l'avis pour neutraliser à peu de frais les fosses d'aisance, imprimé en mars 1782, par M. de Marcorelle.

Si on veut user d'économie, on pourra neutraliser cette matiere avec le seul lait de chaux, sans addition d'aucun alkali; l'expérience a fait voir qu'on réussit au mieux en suivant ce procédé, le moins coûteux de tous, pag. 11 de l'in-8°. , ou, pag. 9 de l'in-4°.

Pour tout concilier, ajoute M. de Marcorelle, on a préféré celui du lait de chaux, où l'on ajoute un alkali fixe, ibid.

Voilà un concilier bien plaisant! Puisque l'expérience a fait voir à M. de Marcorelle que le lait de chaux réussit au mieux, l'alkali fixe est donc de surrogation, car au mieux, c'est le *nec plus ultra*. *Mieux*, dit l'académie Françoise, signifie plus parfaitement d'une maniere accomplie. M. de Marcorelle a fait imprimer que le lait de chaux réussit au mieux, tandis que M. Cadet a fait imprimer dans le journal encyclopédique, 1er. juin 1782, que rien de ce qu'a annoncé M. Janin n'a eu lieu. Rien! l'un dénigre tous les moyens que j'ai indiqués, & l'autre sépare ce qui lui convient, & cela pour tout concilier. Enfin M. Cadet a disputé le lait de chaux à M. de Marcorelle, dans le journal de Paris, 12 juin 1782; mais comme il n'a parlé dans ses observations sur les fosses en 1778, que de la chaux en poudre, moyen connu de tout temps en France & en Allemagne, M. de Marcorelle lui a répondu, en soutenant que le lait de chaux est une de ses inventions. Je mets son texte sous vos yeux.

« *Le lait de chaux*, dit-il, diffère d'autant de la
 « chaux vive, qu'il est le produit de la chaux éteinte
 « dans l'eau. Ce sont deux modifications de la chaux
 « bien différentes; la chaux vive ne sauroit détruire
 « dans les fosses le *méphitisme*, pag. 13. L'expérience
 « a appris que la chaux en pierre ne détruit pas la
 « mauvaise odeur, (rapp. de 1778.) Il suit de là
 « que la chaux en poudre ne la détruit que par son
 « expansion; la désinfection n'est *que momentanée*,
 « ne pouvant attaquer le foyer de corruption. *Elle*
 « *ne peut détruire le méphitisme*, pag. 14. Elle est
 « dénuée du véhicule qui lui est nécessaire pour mul-
 « tiplier les surfaces, augmenter le nombre des points
 « du contact de la masse fétide, & déployer enfin
 « toute son énergie. C'est cette insuffisance de la
 « chaux, dans son état pulvérant, qui m'a, dit
 « M. de Marcorelle, déterminé à la remplacer par
 « le lait de chaux. *Quand même, pour désinfecter,*
 « *je n'aurois*, dit-il, *substitué à la chaux en poudre*
 « *que le lait de chaux, il paroît*, continue-t-il, *que*
 « *j'aurois donné un procédé nouveau. Nouveau!* *Cette*
 « *manière*, dit-il, *d'employer la chaux dans ce cas,*
 « *est en effet nouvelle.* » C'est la prétention de
 M. de Marcorelle, qui en effet est très-nouvelle.

Je le répète, Monsieur, j'ai indiqué le lait de chaux dans mon *antiméphitique*, imprimé le 11 février 1782. M. de Marcorelle n'a fait imprimer son avis qu'à la fin du mois de mars; que votre sagacité prononce si ce procédé lui appartient.

J'ai l'honneur d'être,

JANIN, auteur de l'Antiméphitique.

Lyon, 12 novembre 1782.

12 LETTRE SUR L'ANTIMÉPHITIQUE.

P. S. Le lait de chaux lui appartient si peu, que MM. *Macbride*, *Pringle*, *Clerc* (hist. de Thom. tom. II, pag. 376) & *Gardane* (catéch. sur les asph. 1780) en ont parlé dans leurs ouvrages. Le journal encyclopédique, 1^{er}. septembre 1781, en a fait mention, pag. 325; mais une multitude d'événements ont prouvé que la chaux, même le lait de chaux, développent de la masse putride un plus grand volume d'alkali volatil & de gas inflammable, après l'avoir vérifié par un nombre d'expériences, j'ai indiqué dans mon antiméphitique, les projections du vinaigre, afin de neutraliser les gas pernicious que l'alkali caustique a dégagé du cloaque d'infection; c'est le vrai moyen d'enchaîner la vapeur méphitique, & lui ôter la puissance de nuire; enfin j'ai indiqué les circonstances où le lait de chaux peut seul produire de bons effets, & celles où il augmente les vapeurs méphitiques; ce que personne n'avoit encore distingué jusqu'ici. Par cette distinction, cette découverte m'appartient sans la moindre équivoque; d'un autre côté, j'ai prescrit expressément le lait de chaux, tandis que les auteurs ont fait mention indistinctement de la chaux ou lait de chaux, ce qui est bien différent. Tout concourt à prouver que la découverte du lait de chaux n'appartient point à *M. de Marcorelle*.